

Membres du recours participants à l'abri fiscal GLGI*

*Global Learning Gifting Initiative, Abri Fiscal N ° d'enregistrement TS 070003

AVIS D'APPROBATION DU RÈGLEMENT PARTIEL

La Cour a approuvé un règlement avec Morris Kepes & Winters LLP, Morris & Morris LLP et Robert Kepes. Il s'agit d'un règlement partiel du recours collectif, et il est toujours poursuivi contre dix autres défendeurs.

Aux termes de l'entente de règlement, les défendeurs en règlement ont payé 1 450 000 \$ et ont accepté de coopérer avec les demandeurs dans le litige en cours de l'action contre les défendeurs qui ne se sont pas réglés. La Cour Supérieure de Justice de l'Ontario a approuvé l'entente de règlement, la jugeant juste et raisonnable et dans le meilleur intérêt du Groupe.

Il n'y aura pas de distribution d'argent au Groupe à partir de ce règlement pour le moment. Il n'y a aucune mesure à prendre par les membres du groupe pour le moment. Cet avis est pour votre information uniquement.

Les fonds de règlement ont été utilisés pour payer des frais juridiques aux avocats du groupe d'un montant total de 544 056.13 \$, tel qu'approuvé par le tribunal, et de 485 660.34 \$ payable au Fonds des recours collectifs, consistant en un prélèvement sur les fonds de règlement et le remboursement des frais qu'il payé pour la poursuite de l'action. Le solde des fonds de règlement est détenu en fiducie par les avocats du groupe et sera utilisé pour payer les frais en cours du litige.

Pour plus d'information, y compris des détails sur le règlement, visitez www.glgiclassaction.com ou www.classaction2.com/glgi.html, contactez les avocats du groupe:

Waddell Phillips Professional Corporation Barristers 36 Toronto Street, Suite 1120 Toronto ON M5C 2C5 reception@waddellphillips.ca 647-261-4486 or 1-888-684-5545 (gratuit)	Klein & Schonblum, Associates Barristers & Solicitors 2300 Yonge Street, Suite 2901 Toronto, Ontario M4P 1E4 glgi@ksalaw.com 416-480-0221
--	---

La Cour supérieure de justice de l'Ontario a approuvé cet avis.